

Solutions de formation professionnelle et calendrier 2026-2027

Centre de formation professionnelle de Lennoxville (LVTC)

Solutions de formation professionnelle

FORMATIONS ESSENTIELLES OFFERTS



LOI 90
Administration de médicaments et soins invasifs

Assistance sécuritaire



PDSP
Principes de déplacement sécuritaire des personnes

Prévention des blessures lors des transferts



RCR
Premiers secours

Sécurité immédiate

FLEXIBILITÉ ET MODALITÉS D'APPRENTISSAGE



Formations en établissement partout en région



Entrées en continues à Sherbrooke et Granby



Environnement bilingue et calendrier à dates fixes pour faciliter la planification

UNE APPROCHE PERSONNALISÉE D'APPRENTISSAGE



Nous réalisons une analyse approfondie de votre établissement et adoptons les formations selon la clientèle pour un alignement parfait avec le développement professionnel.



Santé mentale



Incapacités



Vieillesse



CONTACT ET COLLABORATION

Pour débuter votre collaboration, veuillez nous joindre, par téléphone au **819-563-5627 poste 45107**, ou par courriel à formation.rpa@lvtc.info

Calendrier 2026		
AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE
		
RCR	RCR	RCR
 Sur demande	 28 et 29 Sherbrooke	 26 et 27 Sherbrooke
Loi 90	Loi 90	Loi 90
 Sherbrooke : 10 et 17 Grandy : 11 et 18 Richmond : 24 et 25	 Sherbrooke : 14 et 21 Grandy : Sur demande Richmond : 15 et 22	 Sherbrooke : 6 et 13 Grandy : 19 et 20 Richmond : Sur demande
PDSP	PDSP	PDSP
 Sur demande	 Sur demande	 Sur demande
PRÉREQUIS PDSP OBLIGATOIRE Attention : les participants doivent impérativement compléter 3,5 heures de théorie en ligne avant la date de leur formation pratique.		
UNE APPROCHE PERSONNALISÉE D'APPRENTISSAGE		
Site	Adresse	
Sherbrooke - LVTC	1700, Rue College	
Richmond – Wales Home	506 QC-243, Cleveland	
Grandy – CHSLD Leclerc	250, Rue Deragon	

Veuillez noter

Les dossiers doivent être complets avant la date de formation.
Des frais peuvent s'appliquer selon le statut de résidence de la personne au Canada.
Ces frais seront communiqués après l'analyse du dossier de la personne.